

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	42 (1969)
<b>Heft:</b>	4: Problèmes d'aménagement en montagne : problèmes de l'Entremont, Valais
<b>Artikel:</b>	L'avenir de l'agriculture en montagne
<b>Autor:</b>	Deslarzes, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-126643">https://doi.org/10.5169/seals-126643</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'avenir de l'agriculture en montagne

par M. Pierre Deslarzes, conseiller agricole, Bruson

26

Alors que tous les secteurs économiques se développent allégrement au rythme des temps modernes, l'agriculture de montagne est en pleine crise de croissance et stagne sur un volcan.

«A quoi bon!» disent les sceptiques. «Ce n'est pas rationnel», conclut le calculateur avisé.

Pourquoi cultiver des terres en pente, là où la mécanisation est impossible ou trop onéreuse?

Pourquoi s'obstiner à produire dans des conditions défavorables, où le travail de l'homme est si mal payé?

Pourquoi vivre encore isolé de tout, dans des régions au climat rude, dans des maisons souvent inconfortables? Jamais, non jamais, depuis que nos vallées ont été peuplées, il ne s'est posé des questions de ce genre. Il est parfaitement inutile de nier la gravité du problème. Bien que les montagnards aiment leurs montagnes, bien qu'ils désirent rester dans leur village, ils doutent sérieusement que l'agriculture puisse leur permettre d'élever suffisamment leur niveau de vie.

Les jeunes montagnards surtout comparent et jugent.

en plaine ou à la montagne, la mise sur pied de nouvelles stations touristiques procurent du travail aux industries du génie civil, de la construction, de la pierre et du bois. Dans la zone industrielle de Châteauneuf-Contthey, par exemple, 20 à 100 personnes travaillent en permanence dans la construction d'immeubles locatifs et d'industries depuis l'année 1955, date de l'installation de la première industrie.

Il en est de même dans toutes les stations touristiques. En revanche, l'artisanat artistique (sculpture, tissage) est peu développé en dépit des appuis accordés, il y a quelques années, par la Confédération et l'Etat.

## Conclusions

L'introduction de certaines industries à la montagne et dans les cités voisines de la plaine est vitale pour le maintien du peuplement montagnard. Le besoin est devenu plus aigu par suite de l'accélération des progrès scientifiques modernes et de la comparaison que peut faire, séance tenante, le paysan de la montagne entre son niveau de vie et celui, plus élevé, du citadin.

Certes, l'industrie, à elle seule, ne résoudra pas les problèmes de la montagne, étant donné les incidences géo-

Ils ne veulent pas suivre l'exemple de leurs parents. Ils ne veulent pas subir ou faire subir à leur future famille des conditions de vie inhumaines.

Et pourtant, on peut dire sans réserve que l'abandon total du secteur agricole conduirait à l'exode massif des habitants des vallées alpestres.

Cependant, il faut admettre que la vie familiale et communautaire vaut la peine d'être vécue dans nos villages, que la nation s'appauvrirait si elle se coupait de ses origines montagnardes, que notre petit pays se rétrécirait encore au propre et au figuré par une sorte de mutilation volontaire.

Le paysan et les responsables de l'agriculture de montagne se penchent vers l'avenir. Quelles sont les solutions à envisager? Vaut-il la peine de rester fidèle à la terre?

Personnellement nous sommes persuadés que l'agriculture de montagne doit et peut subsister selon deux conditions bien déterminées, à savoir:

1. Dans un canton si riche en très petites exploitations, il faut absolument gagner une première bataille qui est

graphiques. C'est une politique globale – économique et sociale – de la montagne qui est à promouvoir.

Et la solution dépend aussi bien des montagnards eux-mêmes que de l'ensemble du peuple suisse.

Sur le plan pratique, la Confédération, les cantons et les communautés locales n'échapperont pas à la nécessité de promouvoir cette politique globale de rationalisation de l'agriculture, de développement du tourisme et de l'industrie par des subsides à l'infrastructure et la participation à des sociétés de développement industriel ou touristique.

Mais attention, on a dit et répété que les Alpes constituent «le terrain de jeu» de l'Europe. Triste vocation, si elles n'étaient qu'un terrain de jeu. Les Alpes méritent mieux. Elles seront aussi «le creuset» de l'Europe de demain. A côté des activités touristiques, cela suppose d'autres professions développant les facultés intellectuelles de l'homme: activités industrielles, entre autres, qui forment des spécialistes des questions commerciales, des techniciens, des ingénieurs, et qui, par conséquent, relèvent le niveau intellectuel du peuple. Cela suppose aussi la création de centres culturels et de recherches scientifiques qui insuffleront une nouvelle vie culturelle à la montagne.

Henri Roh

# **Protection de la nature et du paysage en montagne**

**par M. Bernard Lieberherr, chef du bureau de la protection du paysage, Bellinzone**

27

celle de la réforme des structures et donner à notre agriculture de montagne un visage nouveau.

Le remaniement parcellaire coûte très cher; peut-on le justifier vu l'importance réduite de l'agriculture? Si l'on ne considère le remaniement qu'en fonction de la production agricole, on peut naturellement avoir des doutes, mais si on le place dans son contexte économique général, il se justifie pleinement, car il sera à l'origine d'une foule d'autres travaux et transformations nécessaires.

Il provoquera l'aménagement général du territoire, et définir les zones agricoles, n'est-ce pas aussi définir des zones d'extension de constructions et des zones touristiques? Les chemins seront utiles à tous, pas seulement aux agriculteurs. De plus, le remaniement parcellaire sera l'occasion de repenser l'organisation de la production agricole. Le regroupement des parcelles devra être suivi de celui des moyens de travail et des bâtiments d'exploitation.

Vu le prix déjà très élevé de beaucoup de terrains agricoles, il est absolument indispensable de rompre avec la tradition et de dissocier le droit d'exploitation du droit de propriété.

Les paysans agiront solidialement dans la vie agricole, économique et sociale. Si la politique des prix complète la politique structurelle, si les pouvoirs publics continuent à irriguer nos vallées de leur aide bienfaisante, la technique aidant, il est honnêtement permis de croire et d'espérer pour le paysan montagnard à une juste augmentation de la productivité de son travail.

2. La situation étant ce qu'elle est et non ce que nous voudrions qu'elle soit, soyons réalistes, il est d'autre part absolument indispensable de construire sur un sou-bassement agricole dégénéré un édifice d'activités diverses et productives, industries, tourisme et artisanat. En d'autres termes, il ne faut plus considérer l'agriculture pour elle-même, il faut l'insérer dans un contexte régional et aborder le dialogue avec les autres secteurs économiques dans une optique d'échange de services.

## **1. Introduction.**

### **2. Réflexions.**

### **3. Moyens disponibles pour la protection de la nature et du paysage, leur utilisation et les résultats obtenus.**

#### **3.1. Protection de la nature et du paysage, milieu rural, tourisme.**

##### **3.1.1. Le Parc national suisse.**

##### **3.1.2. Le Parc national des Abruzzes**

##### **3.1.3. Les Parcs nationaux français:**

- le Parc national de la Vanoise,**
- le Parc national des Pyrénées occidentales.**

##### **3.1.4. Les Parcs naturels régionaux.**

### **4. Protection de la nature et du paysage en Suisse: quelques problèmes d'actualité.**

#### **4.1. Pâturage des moutons.**

#### **4.2. Voies de transport en montagne.**

#### **4.3. Impérialisme militaire.**

#### **4.4. Lignes électriques à haute tension.**

#### **4.5. Aménagement du territoire: le plan du paysage.**

#### **4.6. Inventaire fédéral des sites et monuments naturels d'importance nationale.**

## **5. Conclusion.**

### **1. Introduction**

En raison de leur complexité même, les problèmes de la protection de la nature et du paysage en montagne sont mal définis. Ils ne se concrétisent qu'en fonction de certaines préoccupations actuelles: pollution, tourisme, dépeuplement et vocation des populations montagnardes, et ils ne sont ni répertoriés ni classés. C'est pourquoi nous nous efforcerons d'en évoquer quelques-uns par des exemples concrets.

### **2. Réflexions**

Les réflexions présentées ci-après sont inspirées principalement par Luc Hoffmann<sup>1</sup>, vice-président de l'IUCN, et par Michel-Hervé Julien<sup>2</sup>, directeur adjoint du centre de recherches sur les migrations des mammifères et des oiseaux.

Après l'extermination des grands carnivores et de quelques rapaces, les chasseurs furent contraints de s'imposer des restrictions dans la chasse aux ongulés afin d'assurer l'avenir de leur sport. Ils placèrent «certains espaces sous un régime de protection, créant ainsi les ébauches de ce qui deviendrait les réserves naturelles»<sup>3</sup>. (fig. 1).

Les naturalistes ensuite, devant la disparition de plusieurs espèces de mammifères et d'oiseaux ainsi que de divers types de paysages et de milieux naturels menacés par les